
PANAMA – GAC : Aperçu quotidien des séances
Mercredi 27 juin 2018 – 09h00 à 09h15 EST
ICANN62 | Panama City, Panama

MANAL ISMAÏL : Soyez tous les bienvenus dans cette première séance du jour, nous allons commencer par le point de l'ordre du jour numéro 15 concernant une révision de ce dont nous allons discuter pendant le reste de la journée.

Je cède la parole à Tom.

TOM DALE : Merci beaucoup Manal et bonjour à tous.

La première séance du GAC concerne la reprise des analyses que nous avons faites jusqu'ici sur le RGPD, qui abordera fort probablement deux thèmes. D'abord, les progrès concernant l'avis que le GAC présentera au Conseil d'administration sur le RGPD et les questions relatives au WHOIS, et ensuite une présentation de l'organisation ICANN concernant le modèle d'accès unique qui a déjà été présenté et dont nous avons discuté un peu.

Il y aura ensuite une pause. Nous aurons ensuite une réunion d'une heure avec le Conseil d'administration où nous poserons

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

des questions. Nous aborderons les sujets que le Conseil d'administration a identifiés pour des thèmes – comme des thèmes pour être traités avec le GAC.

Je ferai ici une demande spécifique. S'il y a des personnes qui ont un intérêt spécial à ces sujets et s'ils veulent s'asseoir au premier rang de la salle pour pouvoir enfin être à même de s'adresser aux membres du panel, nous vous demandons de bien tenir compte du fait qu'il y a certains sièges qui sont réservés aux membres du Conseil d'administration qui veulent aussi s'asseoir au premier rang. Donc il faut céder la place à nos visiteurs.

Après la réunion avec le Conseil d'administration, le GAC aura une réunion de 60 minutes avec ALAC, le Comité consultatif At-Large, où l'on abordera plusieurs thèmes. C'est une longue liste. Donc nous ne pourrons pas tout aborder, mais bien sûr, nous aborderons le RGPD et d'autres points, la piste de travail 5 sur les noms géographiques et d'autres thèmes dont l'ALAC veut s'entretenir avec nous.

Après la pause du déjeuner, comme vous avez pu le savoir par le mail que vous avez reçu hier, au lieu de commencer à 13 h 30 avec le communiqué, ce bloc de 13 h 30 jusqu'à 14 heures sera consacré à une présentation, une séance de questions-réponses des différentes parties contractantes sur le RGPD. Il se peut qu'il

y ait un opérateur de registres, un bureau d'enregistrement ; je ne sais pas comment cela sera géré, mais ce sera l'occasion de reprendre le traitement de certaines questions du RGPD que nous avons abordé déjà hier avec le conseil de la GNSO.

Comme la GNSO est au sommet de la pyramide, nous n'avons pas eu le temps de répondre à toutes les questions. Il faut donc maintenant que nous parlions de la mise en œuvre de la spécification temporaire. Voilà pourquoi nous avons cette séance de 30 minutes, spécifique pour le GAC, jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

À partir de 2 heures de l'après-midi, nous commencerons notre séance de rédaction du communiqué, qui se poursuivra jusqu'au moment où il faudra le faire.

Il y a un conflit cet après-midi par rapport à une séance intercommunautaire pendant laquelle on présentera les recommandations de la piste de travail 2 du CCWG sur la responsabilité. Il se peut qu'il y ait un chevauchement là par rapport à la rédaction du communiqué.

Voilà tout ce que nous avons à dire pour le moment.

MANAL ISMAÏL :

Merci Tom. Merci beaucoup. Donc s'il n'y a pas de commentaires [...]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]